



Bulletin d'inscription

Formation inter-entreprises

Compléter les deux pages

Intitulé du stage _____

Pour toute formation informatique, merci de préciser la version du/des logiciels : _____

Lieu : Arles Châteaurenard Autres lieu (préciser) : _____

Durée : _____ Dates : _____ Coût : _____

Entreprise

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Fax : _____

Email : _____ Site web : _____

Code Naf : _____ N° Siret : _____ Effectif : _____

Nom du responsable de l'entreprise : _____

Nom, fonction et email du responsable du (des) stagiaire(s) : _____

Stagiaire(s)	Nom	Prénom	Fonction	Email
Mme, Mlle, M.				
Mme, Mlle, M.				
Mme, Mlle, M.				
Mme, Mlle, M.				

Facturation

Le stage est-il pris en charge par un OPCA ? Oui Non

La facture doit être libellée :

• Au nom de l'entreprise Oui Non

• À un fonds de formation ou tout autre organisme payeur Oui Non

Si oui, nom et adresse de cet organisme : _____

Conditions générales de vente

Stages

Tous les éléments d'information relatifs aux objectifs, moyens et méthodes pédagogiques, au contenu du programme, qualité des intervenants, ainsi que les tarifs applicables, sont présentés dans la fiche technique de stage.

Report ou annulation

Le démarrage effectif de l'action peut être reporté sur 3 mois ou annulé en cas d'un nombre de participants insuffisant. Le Centre de Formation Continue prévient le client du report ou de l'annulation au minimum 8 jours avant le démarrage du stage par fax ou lettre recommandée avec accusé de réception.

Toute annulation d'inscription du fait de l'entreprise doit être signalée, par lettre recommandée ou par fax au Centre de Formation Continue – Chemin du Temple – 13200 Arles.

Prix, Facturation, Règlement des stages

Tous les prix sont nets, le Centre de Formation Continue de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles est exonéré de TVA conformément à l'article 21-4-4-a du Code Général des impôts.

Le Centre de Formation Continue adresse une convention de stage à l'entreprise dès l'ouverture du stage, la facture à l'issue de la formation, celle-ci est payable à réception. Une attestation de participation est soit adressée en fin de stage, avec un exemplaire à remettre au stagiaire, soit remise au stagiaire directement. Tout stage commencé est dû dans son intégralité.

En cas d'annulation

Toute annulation par le stagiaire dans un délai inférieur à 48 heures implique la facturation de la totalité du stage. En cas d'annulation par le stagiaire dans les dix jours précédant le début de la formation, le service formation se réserve le droit de retenir 30 % du montant des droits d'inscription pour couvrir ses frais administratifs. En cas d'annulation par le stagiaire dans plus de dix jours avant le début du stage, ou en cas d'annulation par le Centre de Formation Continue, les versements déjà effectués vous seront intégralement restitués, ou pourront être reportés sur un autre stage.

Cours particuliers

Toute annulation de séance dans un délai inférieur à 48 heures implique la facturation de la totalité de la séance.

Conformément à la réglementation en vigueur, les frais de formation ne sont imputables sur le budget "Formation Professionnelle Continue", qu'au prorata du temps de présence effectif (sauf en cas de force majeure justifiée, définition de ceux-ci disponible sur demande).

Condition supplémentaires spécifiques aux inscriptions à titre individuel

Dans le cas d'une inscription à titre individuel, des arrhes représentant le quart des droits sont demandées à l'inscription et le solde à l'entrée en stage. Selon l'article L 121- 25 du code de la consommation, après avoir envoyé son bulletin d'inscription, le client dispose d'un délai de réflexion de 7 jours pendant lequel il peut annuler son inscription par lettre recommandée avec accusé de réception. Si l'inscription a lieu dans un délai inférieur à 7 jours avant le début de la formation, le délai de réflexion est réduit d'autant. Les arrhes versées à l'inscription sont alors remboursées au client.

Si le client annule son inscription au démarrage du stage, les arrhes restent acquises à la C.C.I du Pays d'Arles.

Litiges

Les différends éventuels résultant de la mise en œuvre de la commande seront soumis au tribunal administratif de Marseille.

Le Centre de Formation Continue de la CCI du Pays d'Arles est concepteur et/ou diffuseur de formation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles est un établissement public sous tutelle d'Etat.

L'inscription au stage implique l'acceptation des dispositions ci-dessus.

Fait à : _____ Date : _____

Signature et cachet de l'entreprise :

Les deux pages du présent bulletin sont à retourner par courrier ou par fax
à Arles, au 04 90 93 91 09 ou à Châteaurenard, au 04 90 94 68 40



Centre de Formation Continue

Chemin du Temple – Z.I. Nord 13200 Arles - ☎ 04 90 99 46 00 - 📠 04 90 93 91 09
7 rue Georges Bizet - 13160 Châteaurenard - ☎ 04 90 94 02 30 - 📠 04 90 94 68 40

cfc@arles.cci.fr - www.emploi-formation.arles.cci.fr
SIRET 18130003900011 - N° Déclaration d'activité 9313P001213

